



MÉMO DU CHU

À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

CONSULTATION MULTIDISCIPLINAIRE DE MÉDECINE INTERNE, GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE ET ANESTHÉSIE

Cette consultation s'adresse à toute patiente, enceinte ou ayant un projet de grossesse, porteuse d'une pathologie ou d'antécédents obstétricaux nécessitant une surveillance ou un traitement particulier durant la grossesse.

LE PUBLIC CIBLÉ

Les patientes ayant un projet de grossesse ou une grossesse en cours et porteuses d'une pathologie spécifique ou d'antécédents obstétricaux.

La présence du conjoint est encouragée.

PATHOLOGIES CONCERNÉES (liste non exhaustive) :

- *maladies auto-immunes ou inflammatoires,*
- *maladie thrombo-embolique veineuse,*
- *antécédents de pertes de grossesses,*
- *antécédents de pré-éclampsie sévère,*
- *AMP et maladie thromboembolique.*

La consultation peut être programmée en pré-conceptionnel ou durant la grossesse.

OBJECTIF DE LA CONSULTATION

Évaluer le risque de complications pour la grossesse en cours ou à venir :

- *pour la mère,*
- *pour le fœtus (à l'exclusion du diagnostic anténatal) .*

Adapter ou mettre en place les traitements nécessaires.

Planifier le suivi obstétrical et interniste le cas échéant.

Informersur le déroulement de l'accouchement (gestion des anticoagulants, modalités analgésiques, modalités d'accouchement envisageables).

Délivrer une information claire au couple et aux praticiens en charge du suivi de la patiente, et proposer une conduite à tenir :

- *avant la grossesse,*
- *pendant la grossesse,*
- *en péri-partum,*
- *en post-partum.*



DÉROULEMENT

DE LA CONSULTATION

Les patientes rencontrent le même jour:

- un interniste,
- un obstétricien,
- un anesthésiste de la maternité si indiqué.

Une prise de sang sera éventuellement réalisée.

Chaque dossier est ensuite rediscuté collégalement.

Un compte rendu détaillé est ensuite adressé à la patiente, à son médecin traitant, à son gynécologue et aux autres intervenants (sage-femme, spécialistes).

POUR DEMANDER

UNE CONSULTATION

La consultation est programmée sur demande médicale, qui peut être formulée par :

- le gynécologue (libéral ou exerçant en structure),
- la sage-femme,
- le médecin traitant, ou tout autre spécialiste assurant le suivi de la patiente.

Les consultations ont lieu le mercredi, une fois par mois, au service des consultations de l'hôpital Sud.

Les demandes sont à adresser par mail au Dr Belhomme, service de médecine interne et immunologie clinique, à l'adresse :

nicolas.belhomme@chu-rennes.fr

Merci de préciser (en complétant le formulaire) :

- le motif,
- le délai souhaité,
- les coordonnées complètes de la patiente.

PÔLE ANESTHÉSIE - SAMU - URGENCES - RÉANIMATIONS MÉDECINE INTERNE ET GÉRIATRIE

SERVICE DE MÉDECINE INTERNE
DÉPARTEMENT D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

PÔLE FEMME-ENFANT

DÉPARTEMENT DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE ET REPRODUCTION HUMAINE

HÔPITAL SUD

NIVEAU REZ-DE-CHAUSSÉE

16, boulevard de Bulgarie • BP 90347 • 35203 Rennes cedex 2



SECRÉTARIAT DE MÉDECINE INTERNE

Tél. : 02 99 28 37 27



COORDINATION

Pr Patrick Jego, médecine interne et immunologie clinique

Dr Nicolas Belhomme, médecine interne et immunologie clinique

Dr Patricia Branchu, anesthésie

Dr Linda Lassel, gynécologie-obstétrique

Dr Maela Le Lous, gynécologie-obstétrique

Dr Christelle Mainguy, gynécologie-obstétrique